

15^{ème} Course des Pères Noël

Saint-Benoît



la ville au fil de l'eau

Avec la participation
des commerçants
et artisans locaux



OFFICE DE TOURISME
EXPOSITIONS
CONFÉRENCES

Renseignements :
Office de Tourisme
tél/fax : 05 49 47 44 53
ot@ville-saint-benoit.fr
www.ville-saint-benoit.fr



Course pédestre de 7,5 km Bulletin d'engagement

Samedi 20 décembre 2014
départ de la course à 10h30
à La Hune (Saint-Benoît)

Déguisement conseillé sur le thème de Noël

En lever de rideau, course des Lutins
autour de La Hune à 9h30

Partenaires de l'opération



le quotidien de la Vienne
Centre Presse



Règlement

- 1 **La course des Pères Noël** organisée par le Comité des fêtes de la ville de Saint-Benoît, disputée sur une boucle de 7,5 km, partira de La Hune le samedi 20 décembre 2014 à 10h30.
- 2 **La course des Pères Noël** est ouverte à toutes les personnes des deux sexes, licenciées à une fédération sportive ou non, âgées de plus de 15 ans.
- 3 Pour les mineurs à partir de 15 ans non licenciés, une **autorisation parentale** sera demandée.
- 4 L'inscription est fixée à **7 euros**.
- 5 **Engagements :**
 - Directement à l'Office de Tourisme de Saint-Benoît ou par courrier avec le bulletin d'engagement individuel ci-contre (également disponible sur www.ville-saint-benoit.fr) avant le 17 décembre 2014.
 - Sur place pour les retardataires, et retrait des dossards pour les préinscrits, à La Hune : vendredi 19 décembre de 16h à 19h, samedi 20 décembre de 8h15 à 9h30
- 6 **Ravitaillement et assistance médicale** à La Hune.
- 7 **Classement** : un seul classement individuel sera établi.
- 8 **Récompenses** : des coupes et des lots divers récompenseront les concurrents.
- 9 **Un déguisement de Père Noël est vivement recommandé.** Les chariots ou traîneaux feront l'objet d'une récompense particulière.

En prélude à la course des Pères Noël, **la course des Lutins, réservée aux enfants de 6 à 13 ans, aura lieu à 9h30 autour de La Hune.** L'inscription (gratuite) se fera sur place dès 8h30, avec une autorisation parentale.

Un euro sera prélevé sur chaque inscription et le Comité des fêtes ajoutera un euro par lutin ; la recette totale sera reversée à l'association **Un hôpital pour les enfants**.

Bulletin d'engagement individuel (adulte)

À retourner à : Office de Tourisme - Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin - 86280 Saint-Benoît
avant le 17 décembre 2014

Accompagné :

- **d'un chèque** libellé à l'ordre de **Comité des fêtes de Saint-Benoît**,
- de la **photocopie de la licence** (année en cours) ou d'un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (Loi du 23 mars 1999).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération et vous sera renvoyé

Merci d'écrire en lettres majuscules

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ mail : _____

date de naissance : _____ sexe : M ou F

Club : _____

Important :

Afin de pouvoir vous envoyer le quotidien Centre Presse gratuitement le lundi suivant, êtes-vous d'accord pour que votre adresse soit communiquée et votre nom publié dans le classement ? (obligation légale de la CNIL) oui ou non

À _____ le _____

Signature